

2013/5502 - Avis de la Ville sur enquête publique liée à la demande d'autorisation de travaux au titre des Monuments Historiques classés, déposée dans le cadre de la reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, 7 rue de la Barre à Lyon 2e (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 06/05/2013, p. 1100)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Je vais être obligé de faire une petite intervention parce que 4 Groupes se sont inscrits.

M. LE MAIRE : Donc c'est du sérieux !

M. BUNA Gilles, Adjoint : Cela, ce n'est pas prouvé.

Je sais que quand on parle de l'Hôtel Dieu, il y a toujours un coefficient affectif qui monte.

Je voulais mettre quelques points sur les « i » car on lit beaucoup de bêtises, non pas sous la plume des journalistes, mais par ceux qui émettent un certain nombre de considérations et qui sont mal renseignés. Donc je préfère prendre les devants et ensuite, vous pourrez rectifier l'intervention que vous comptiez faire.

La première chose c'est, je me souviens, l'émoi qu'avait suscité l'idée de privatiser ou, plus exactement, de confier un tel bâtiment par bail emphytéotique, ce qui veut dire qu'il reviendra ensuite, au bout de 94 ans, aux HCL. Alors je me suis dit, et si on allait faire une petite balade dans la France des villes moyennes ou importantes pour voir ce qui s'y fait. J'ai découvert que quelles que soient les sensibilités politiques, comme le disait Lénine « les faits sont têtus » et j'ai constaté que les collectivités, l'Etat, l'Eglise, les systèmes hospitaliers n'ayant pas les moyens ni d'entretenir, ni de rénover leurs patrimoines, recourent aux mêmes solutions.

Marseille par exemple, de sensibilité bien connue, a transformé l'Hôtel Dieu en palace. Pas de bail emphytéotique, c'est une privatisation pure. La piscine Molitor à Paris, le palais de justice de Nantes, l'hôtel de police de Strasbourg, l'ancien hôpital Hainaut à Valenciennes et même l'hôtel de Miramion, ancien musée parisien qui depuis 1934 était le musée de l'assistance publique, hop ! privatisé.

Dans ces conditions, je trouve que le processus qui a été engagé par les Hospices civils en collaboration avec la Ville a été plutôt exemplaire. Il est sécurisé et exigeant compte tenu du programme.

La deuxième chose, c'est que je ne vais pas m'appesantir sur tous les aspects de ce rapport. Vous savez que les Hospices civils ont vendu à une équipe Eiffage, Constantin, Repellin, etc... et que pour faire l'opération de reconversion et de restauration, il faut obtenir une autorisation. D'abord, l'examen du projet par la Commission nationale des bâtiments historiques. « Unanimité » nous a-t-on dit la dernière fois au Conseil municipal, ce qui est rare pour une reconversion. Reconversion qui est d'ailleurs la plus importante aujourd'hui d'un monument historique en France.

Deuxième chose, tous les avis ont été favorables. L'architecte des bâtiments de France a été consulté. Il dit que la qualité du dossier est remarquable.

Enfin, je ne reviendrai pas sur les objectifs. Juste un mot sur le programme : sur les 531 m² de la parcelle, il y a un hôtel (238 chambres sur 13 400 m²), un centre de congrès sur 2 600 m², des bureaux sur 13 602 m², des commerces : le nombre de mètres carrés des commerces n'a pas doublé contrairement à ce qui a été dit en Presqu'île. Non, il était au dossier de la CDAC et comprenait 13 384 m² en octobre 2011. Il comprend aujourd'hui 14 584 m², soit seulement 1 200 m² supplémentaires de commerces.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Ce n'est pas ce qui est écrit dans le dossier. Dans le dossier, c'est 17 100 m².

M. BUNA Gilles : Non, parce que vous confondez la surface qui a été accordée par la CDAC aussi bien en 2011 qu'en 2012. Ce chiffre, c'est la surface commerces + restaurants, les restaurants ne dépendant pas de la CDAC.

Mais c'est ainsi, et donc cela ne fait jamais que 1.200 m² supplémentaires de commerce. D'ailleurs, même si je rajoute les surfaces qui ne sont pas soumises à la CDAC, c'est-à-dire les restaurants, en 2011 on était à 16.119 m² commerces + restaurants, en décembre 2012 on était à 18.568 m² au total. Voilà, vous êtes rassuré ? Et les chiffres exacts sont contenus tout à la fois dans les rapports CDAC, la petite astuce étant qu'il ne fallait pas oublier que les restaurants n'étaient pas inclus dans l'addition CDAC, mais rajoutés, ça ne change pas fondamentalement, ce n'est pas le doublement. C'est tout à fait mineur.

A ceux évidemment qui s'inquiètent du développement du commerce, je rappelle simplement que depuis le XVIII^e siècle, le site est occupé par de nombreux commerces. C'était une partie du financement qu'avaient trouvé les Hospices pour continuer à dispenser les soins. Et je vous rappelle également qu'il y avait des commerces de luxe : une galerie de bijouterie de luxe était restée en place et a perduré jusqu'en 1960. Alors aujourd'hui si on met des commerces, le projet de l'Hôtel-Dieu ne fait que perpétuer cette tradition et au passage, il est prévu environ 1.500 créations d'emplois directs sur le site.

Alors, on a dit aussi qu'il y a eu une modification en infléchissement du programme parce qu'il y a 12 logements créés sur un bâtiment se trouvant dans un angle. Pourquoi sont-ils créés ? Simplement parce qu'en faisant des recherches historiques on s'est aperçu que ce bâtiment était un bâtiment de rapport et qu'il y avait des logements. Je ne sais pas s'il y en avait 12, mais il y en avait, et donc les architectes ont proposé de redonner sa fonction initiale à ce bâtiment en créant une surface tout à fait modeste de SHON logement. Et puis il ya l'espace muséal -tant qu'à faire je n'annule rien- donc toujours 3.576 m², qui seront dédiés à la Cité de la Gastronomie autour de la thématique de la nutrition et de la santé.

Je voulais simplement rappeler que c'est Rabelais, contrairement à ce qu'on pense, on donne toujours l'origine du mot gastronomie, on l'affecte toujours à un célèbre cuisinier du XIX^e siècle, et bien dans un des tomes de Rabelais je ne sais plus lequel d'ailleurs, il décrit le peuple des Gastrolâtres. Il était alors médecin à la Part-Dieu, et les Gastrolâtres mangent un dieu qui s'appelle le dieu Nourriture. A l'heure de la malbouffe, de la junk food, du développement de l'obésité et des scandales alimentaires, on offrira je pense un lieu unique en France. C'est bien de ne pas figer ce patrimoine, de saisir les opportunités parce que je vous rappelle que ce musée enregistrait moins de 10.000 visiteurs par an -vous voyez la comparaison- 27 par jour, mobilisant 4 salariés. La Cour régionale des comptes avait fait remarquer qu'il y avait un petit hiatus entre les moyens et les recettes puisqu'il y avait simplement 25 % des 10.000 entrées annuelles qui étaient payantes et que, par ailleurs, ce bel objet générait un déficit de 450.000 €. Donc je crois qu'il est bien de songer à redonner une certaine vitalité à cet espace muséal.

Pour le reste je pourrai parler du programme des aménagements, des ouvertures, des cours créées, des galeries, des jardins climatiques d'apothicaires, etc, mais là vous connaissez tellement le sujet que vous y adhérez.

Sur le pôle santé qui a fait l'objet de débats, si je suis bien informé, un local de plus de 1.000 m² aurait été proposé à côté des hôpitaux Saint-Luc/Saint-Joseph et nous n'avons pas eu droit de réponse. Ce que j'ai constaté c'est qu'à la Commission Urbanisme il y avait une unanimité touchante pour voter le rapport et pour donner un avis positif, dans le cadre de la commission d'enquête sur la reconversion de ce bâtiment.

Encore un dernier point peut-être sur la question de la gestion des espaces publics autour ; vous aviez déjà voté sur la nature des voiries notamment vers la place Rivière, rue Rivière, la place de l'Hôpital, etc. L'idée c'est : soit la zone 30, soit un espace piétonnier, soit une zone de rencontre. Les services étudient actuellement ce qui semble le plus adapté. Je relève également que ces aménagements se traduiront par une suppression d'une voie de circulation sur le quai Jules Courmont, du stationnement en épi, il n'y a pas de problème de stationnement dans ce coin-là. Outre les 132 places créées dans le cadre de la reconversion de l'hôpital, il y a à peu près 2.000 à 2.500 places qui sont en sous-sol et pas toujours occupées, auxquelles on rajoutera 900 places en surface, en voirie payante.

Je vais m'arrêter là, si j'ai oublié un point qui puisse contrarier malgré la qualité de ce rapport, je suis sûr que nous y reviendrons, je pourrai vous répondre.

M. BROLIQUIER Denis : Je retire le temps de parole que nous avons pris pour notre groupe. Vous assumez votre responsabilité sur ce projet, nous continuons de penser qu'il était possible de faire autre chose à l'Hôtel-Dieu, dans d'autres conditions. Donc, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

M. LE MAIRE : Du genre, par exemple ?

M. BROLIQUIER Denis : Nous nous abstiendrons sur ce rapport.

M. LE MAIRE : Vous voudriez faire quoi ?

M. BROLIQUIER Denis : On en a déjà parlé Monsieur le Maire, on ne va pas alourdir le débat.

M. LE MAIRE : Allez-y, vous pouvez alourdir le débat !

Mme BERRA Nora : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, mes chers Collègues, malgré toutes vos déclarations, vos explications, les Lyonnais attendent toujours le devenir concret de ce patrimoine commun, alors même que la tradition de soins est par votre faute, sacrifiée, contrairement aux engagements qui avaient été pris dans votre projet municipal. Mais je me suis déjà exprimée à ce sujet le mois dernier, et c'est sur la question plus globale de l'urbanisme que je souhaite intervenir.

Les Lyonnais, et plus généralement tous les habitants du Grand Lyon subissent actuellement les effets de tous les chantiers que vous avez lancés en fin de mandat pour améliorer l'image et vous poser en « maire bâtisseur ». Je veux parler des travaux du tunnel de la Croix-Rousse, des rives de Saône, de la place des Jacobins, de la rue Garibaldi et j'en passe, qui « embolisent » la circulation, ralentissent les transports collectifs de surface, saturent métro et tramway. Vous espérez bien sûr que cela sera terminé à l'automne et j'imagine vos collaborateurs...

M. LE MAIRE : Cela dépend du temps !

Mme BERRA Nora : ... trembler à la perspective de vos colères si les délais ne sont pas tenus. J'espère pour ma part que les budgets, eux, seront tenus car vous nous prévenez déjà dans la Presse que vous inscrirez des hausses d'impôt dans votre projet. Quel comble pour un maire qui qualifie la situation financière de la ville de remarquable, cherchez l'erreur...

Nul n'est dupe, et surtout pas moi, qu'il s'agit là de la conséquence des dépenses que vous engagez en fin de mandat au service de votre image. Parallèlement, vous êtes engagé dans des concertations à grand spectacle sur la révision du PLUH ou sur le bouclage du périphérique que vous avez d'ailleurs rebaptisé « anneau des sciences » dans un pur souci marketing. Je ne m'étendrai pas sur le bouclage du périphérique que la plupart des Lyonnais n'espèrent plus de vous, mon propos portera plus sur la révision PLUH votée dès avril 2012 à la Communauté urbaine, et dont j'ai noté qu'elle était due à une obligation de mise en cohérence avec les lois découlant du Grenelle II de l'environnement du 12 juillet 2010.

Je ne vous tiens évidemment pas rigueur du principe de cette révision qui répond en partie à des objectifs fixés par la loi Grenelle II que le Gouvernement de Nicolas Sarkozy a mis en œuvre, et en tant qu'ancien membre de ce Gouvernement, je tiens d'ailleurs à rappeler que c'est la Majorité à laquelle j'appartenais qui a mené cette véritable révolution verte.

Ce que je vous reproche Monsieur le Maire, c'est de confondre communication et concertation. En effet, vous assumez, comme le montre le procès-verbal du Conseil de communauté du 16 avril 2012, une politique de communication à grand frais sur ce projet. Articles de presse, achat d'encarts publicitaires, propagande, je cite, « régulière et publique », affiches, plaquettes... forment le cœur de ce que vous appelez concertation.

Je me permettrai de vous rappeler que la concertation, c'est certes une phase d'information, mais c'est surtout une phase d'écoute, de prise en compte des remarques, oppositions, solutions alternatives. Bref, tout ce dont vous n'êtes pas vraiment coutumier. La période de consultation que vous avez prévue s'étale sur deux ans et demi.

Pour un Maire qui n'a eu de cesse de fouler au pied le principe même de la concertation, préférant mettre en œuvre dans un aveuglement total et dans une obstination malsaine, des projets voués à l'échec, cette période si longue laisse perplexé !

Elle laisse d'autant plus perplexe que vous aviez dit, à propos de votre manque de concertation, que si on s'enlue dans des débats sans fin, on n'avance plus !

J'ose espérer que cette période si longue et, je dois le dire, si inhabituelle de votre part, n'est pas liée à la proximité de ce calendrier avec les échéances électorales que nous allons connaître.

Osez, Monsieur le Maire, la transparence avec les Lyonnais, car elle doit être le cœur de toute action publique et à tous les échelons. Les Lyonnais y aspirent et c'est bien légitime.

Les Lyonnais trouveraient leur compte dans une méthode alternative de gouvernance : plus transparente, plus participative et plus cohérente.

M. LE MAIRE : Merci Madame Berra !

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je souhaite à l'occasion de cette délibération revenir -Gilles Buna l'a fait- sur le devenir de l'Hôtel Dieu, et plus précisément sur la volonté qui a toujours eu lieu, d'intégrer dans ce projet un Pôle Régional de Promotion de la Santé.

Cette intégration permettrait, en effet, de garder sens, cœur et âme, à ce lieu symbolique de la proximité, de l'accueil, de la solidarité, de l'ouverture au monde et de l'innovation en santé aussi.

Ce Pôle régional a pour objectif de faire vivre un Pôle d'Accueil, de Formation et d'Accompagnement à la Santé, autour de deux volets principaux :

- un volet « Environnement et Bien-être », porté par le Conseil Régional Rhône-Alpes et en particulier par son Vice-Président Alain Chabrolles ;

- un volet « Promotion de la Santé », qui repose sur le regroupement d'une quinzaine de structures associatives et universitaires, qui en mutualisant réflexions, compétences et moyens, vise à encourager les pratiques émergentes dans ce domaine de la promotion de la santé.

Nous avons de plus en plus, au fil des mois et des années, eu l'impression que ce Pôle, qui pour nous, pour bien des associations, bien des Lyonnais (le succès des pétitions le souligne), est une donnée incontournable du projet, devient maintenant une donnée accessoire, une donnée quelconque, une donnée non prioritaire.

Leur proposer un autre endroit dans Lyon, dans un autre espace de santé, porteur aussi d'une symbolique forte, est intéressant en soi, mais cela ne peut nous autoriser à laisser le nouvel Hôtel-Dieu n'être, aux yeux des Lyonnais, qu'un temple de la consommation de plus, qu'un grand hôtel doublé d'une galerie commerciale de luxe.

Nous ne sommes pas certains que cela corresponde à la demande des Lyonnais ; nous ne sommes pas certains que cela corresponde au sens, à l'esprit, à la volonté des milliers de nos concitoyens qui durant près de mille ans, 830 années, par dons et par legs, ont permis que vive et se développe ce lieu.

Nous pensons, comme Emeline Baume, Conseillère communautaire écologiste l'a rappelé dernièrement au Conseil communautaire, qu'il est essentiel, indispensable et non pas accessoire, que « ce lieu accueille des activités attractives et utiles socialement, pour le plus grand nombre ».

Un tel abandon du Pôle régional de la Santé, la création d'une Cité de la Gastronomie, qui est intéressante telle que l'a présentée Gilles Buna, ne peuvent se faire, à notre avis, sans justement demander l'avis à nos concitoyens, sans partager avec eux la décision.

Dans ce sens, travailler à un référendum lyonnais et même grand-lyonnais sur ce sujet, sur les alternatives possibles, serait un exercice de démocratie participative plus qu'intéressant, puisqu'il touche autant à notre histoire qu'à notre avenir.

Voilà pourquoi, très symboliquement encore, notre Groupe s'abstiendra sur ce dossier. Je vous remercie de m'avoir écouté.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Juste quelques mots.

Je crois que dans ce dossier -Gilles Buna le disait il y a quelques minutes-, il y a beaucoup d'affectif et je suis extrêmement sensible à l'affectif qui est lié à ce bâtiment, puisque j'y ai moi-même opéré pendant un certain nombre d'années.

Je crois qu'on a tendance à confondre, entre ce lieu qui a été très marqué par son histoire médicale, un lieu patrimonial, en même temps physique dans ce qu'il a créé, au cœur de la ville, mais en même temps ce patrimoine immatériel, est appelé à évoluer.

On voit bien que la médecine -et ma Collègue Mme la Ministre de la Santé et néanmoins chère confrère-, sait bien que la pratique médicale au cours de ces dernières décennies a complètement transformé l'hôpital et que vouloir à tout prix maintenir une activité, qui serait une extrapolation de la médecine, relèverait d'un bricolage qui a amené, comme le dit très bien Didier Repellin, à une somme de bricolages architecturaux qui ont dénaturé ce bâtiment.

Donc moi, je plaide pour qu'on invente ! Et cette âme dont parle Pierre Hémon... Je ne sais pas exactement ce qu'est l'âme ! Je crois qu'on peut parfaitement préserver dans ce lieu, par des pratiques peut-être innovantes et garder cette image de l'accueil, de la convivialité, parce que l'hôpital historique était un lieu d'accueil hospitalité : et c'est bien de cela dont on parle !

Alors, pour répondre également sur le Centre de Promotion de la Santé, j'ai eu moi-même trois réunions avec ce Groupe. Aujourd'hui je ne sais vraiment pas très bien où il se situe ! J'ai revu un des acteurs il n'y a pas longtemps. Aujourd'hui Eiffage a proposé un nouvel espace de 300 m² dédié à des actions à inventer. A ce jour, il n'y a pas de réponse sur cette proposition. Donc, à suivre !

M. LE MAIRE : Merci. Avant Gilles Buna, peut-être M. Philip qui avait suivi un peu ce dossier peut dire quelques mots sur ce Pôle !

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Simplement, moi j'ai effectivement suivi ce dossier.

Je voudrais dire à Pierre Hémon que, pour passer de « pétition », ce qui est toujours facile, à un projet, c'est difficile ! La Région avait même financé très largement, 150.000 €, ce projet, qui n'existe toujours pas : il n'y a pas de projet ! Il n'y a pas de réunions de ces associations ! C'est cela le problème !

Parce que, on pourrait très bien imaginer, quand même au bout maintenant de presque quatre ans, que ces équipes soient capables de se réunir, de faire ce qu'on leur demande depuis le début, c'est-à-dire quand on réunit huit à dix associations, cela ne peut pas coûter plus cher, que lorsqu'ils étaient indépendamment chacun dans leurs locaux, cela doit coûter, au minimum, autant, en mettant de l'argent supplémentaire sur des actions, ce qu'ils n'ont pas été capables de faire. Et je connais bien ce problème pour avoir été pendant six ans le Vice-Président à la Santé de la Région Rhône-Alpes et pendant six ans, avoir essayé de les faire travailler ensemble.

Le problème de l'Hôtel-Dieu et de ce projet, ce n'est pas de savoir s'il y a de la place ou pas pour eux, c'est qu'il n'y a pas de projet ! Aujourd'hui, il y a des pétitions et l'on sait très bien que l'on peut faire signer des pétitions à n'importe qui, n'importe quand ! Mais pour faire des projets, c'est autre chose et aujourd'hui il n'y a pas de projet. Je leur ai dit des centaines de fois, que la seule crédibilité qu'ils auraient, c'est de s'installer n'importe où dans Lyon, ensemble, d'avoir une association ou quelque chose comme cela, de fonctionner ensemble pendant un certain temps et de prouver que le projet existe, ce qu'ils sont, de mon point de vue, totalement incapables de faire. Je les aime bien, mais il y a des limites et à un moment donné, quand il n'y a pas de projet, on ne peut pas soutenir je ne sais pas quoi, parce qu'on soutient... de l'âme peut-être, mais pas une réalité !

M. BUNA Gilles : Je ne voudrais pas qu'on laisse croire que la fermeture des Services hospitaliers dans le bâtiment n'était pas inévitable. Il est clair que les bâtiments eux-mêmes n'étaient plus adaptés à l'exercice de la médecine contemporaine. Ça, c'est le premier point !

Le deuxième point sur le Pôle Santé, j'ai cru aussi à quelque chose de cohérent, de fort, de dynamique. Je vous laisse juges simplement de regarder la dernière brochure qu'ils nous ont envoyée. Un certain nombre d'entre nous l'a reçue. J'ai du mal à trouver, effectivement, un projet véritable et quand on n'a pas de réponse aux propositions qui sont faites, et par les Hospices Civils et par M. Georges Képénékian, cela crée un certain malaise. Donc, sans vouloir poursuivre la métaphore corporelle, je dirai qu'ils sont peut-être « à bout de souffle » ! Si ce n'est pas le cas, tant mieux ! On pourra trouver un lieu d'autonomie qu'ils porteront, s'ils le souhaitent.

Pour le reste, Mme Berra a parlé d'autre chose : elle a eu raison ! Finalement, je ne sais pas sur quoi lui répondre, parce que c'était une intervention un peu convenue. J'avais envie de lui

répondre sur Sarkozy : vous voyez cela nous éloigne un peu ! Est-ce que cet homme, que vous avez servi, négligeait la communication et payait des sondages ? Je ne le crois pas ! Donc, dans ce domaine, essayez d'être prudente quand vous vous engagez sur la « terra incognita » et puis moi, je n'ai pas grand-chose d'autre à vous dire...

Mme BERRA Nora : Et bien taisez-vous !

M. BUNA Gilles : Parce que je n'ai pas très bien compris quel était le propos !

M. LE MAIRE : Merci.

Chers Collègues, simplement pour qu'on parle de la réalité, parce qu'évidemment on continue à travailler beaucoup sur ce projet.

Nous allons d'abord peut être faire une petite balade à l'intérieur de ce projet, sur les abords du projet pour montrer la façon dont, aujourd'hui, les services de la Communauté urbaine sont en train de travailler sur l'ensemble des espaces publics environnant le projet.

Voilà les différentes perspectives de ce projet qui, aujourd'hui, a beaucoup évolué, à la fois dans son environnement et dans son architecture intérieure.

Pour revenir à notre débat, par rapport à l'intervention de Pierre Hémon, je voudrais dire que la médecine, aujourd'hui à Lyon, est au cœur de nos préoccupations et quand, par exemple, nous essayons de faire en sorte que l'on crée des services hospitaliers modernes à l'intérieur de l'hôpital Edouard Herriot, bien sûr que nous nous battons pour l'avenir de la médecine à Lyon. Cette médecine a toujours évolué.

Je me rappelle dans l'histoire, lorsque Edouard Herriot a réuni son Conseil d'administration des Hospices Civils pour dire qu'il allait bâtir un hôpital à Grange Blanche, il y a la moitié de son Conseil de surveillance qui a démissionné, parce qu'il trouvait que c'était trop loin, c'était en dehors de la ville. Et aujourd'hui, on s'aperçoit que c'est au cœur de la ville.

Nous, nous essayons de financer tous les projets qui nous semblent porter l'avenir de la médecine à Lyon, que ce soit Edouard Herriot, mais que ce soit aussi un très beau projet autour de la nutrition, le projet « Sens », sur ce projet européen de la nutrition, de la diététique. C'est cela qui porte l'avenir de la médecine de Lyon.

Sur le reste, on peut critiquer, mais les gens peinent à imaginer ce qu'ils mettraient à l'intérieur de l'Hôtel Dieu, sauf à dire évidemment que c'est à la fois la collectivité publique qui paie l'ensemble de la restauration. Je rappelle que ce sont 250 millions d'euros, plus l'ensemble du fonctionnement de ce que l'on aurait mis à l'intérieur du musée.

M. Geourjon tout à l'heure nous a fait l'amitié de penser que la métropole, donc, était déjà réalisée et que nous aurions à nous occuper du très grand Musée de la Confluence. Monsieur Geourjon, il va y en avoir des mètres carrés pour effectivement développer des projets muséaux et il y aura quelque travail pour les porter.

Alors, on va essayer de continuer sur cette requalification de l'Hôtel Dieu totalement ouvert aux Lyonnais demain, alors qu'aujourd'hui, il est totalement fermé sur lui-même, et qui retrouvera la belle architecture de Soufflot, quand aujourd'hui, vous le voyez, devant l'axe, on a construit pour essayer de bricoler dans les années 70 un nouvel hôpital, des murs qui cassent le bâtiment en deux.

Enfin, comme je sais que les bonnes nouvelles sont appréciées dans cette assemblée, je peux vous annoncer que la Ville de Lyon a rejoint les trois villes qui ont formé un réseau de la gastronomie et je suis sûr qu'elle ne sera pas parmi les moindres. Voilà merci Mesdames et Messieurs.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

On regarde de manière nominale qui vote pour, qui vote contre, de manière à ce que chacun reconnaisse les siens.

(Les Groupes Lyon Divers Droite et Europe Ecologie, les Verts et apparentés se sont abstenus à l'exception de Mme Rivoire qui a voté pour.)

(Adopté.)